



# APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER EN SARRE-LORRAINE

UN BOOST  
POUR TON AVENIR /  
GRENZENLOS  
DURCHSTARTEN

# UN BOOST POUR TON AVENIR !

## POURQUOI PAS EN ALLEMAGNE ?

On apprend beaucoup en passant une frontière ! D'ailleurs, une expérience à l'étranger peut être un vrai plus dans ta vie professionnelle et personnelle. C'est vrai que cela demande de la curiosité de rencontrer l'autre, mais cela développe surtout ton autonomie. C'est une occasion d'apprendre plein de choses et d'augmenter tes chances d'être recruté plus tard.

Avec l'apprentissage transfrontalier en Sarre et en Lorraine, tu peux avoir cette chance de vivre une expérience franco-allemande unique :

Tu es inscrit dans un CFA en Lorraine et tu suis la partie théorique de ta formation en France.

Tu fais la partie pratique de ton apprentissage chez un employeur allemand, en Sarre. Tu pratiqueras chaque jour l'allemand dans ton entreprise et tu te sentiras vite à l'aise pour échanger avec tes nouveaux collègues !

Nous serons là pour t'accompagner à chaque étape de ton projet personnel, mais tu trouveras dès maintenant, dans ce guide, toutes les infos utiles pour préparer ton projet !



*Rédaction : Franziska Prinz, Julien Robichon – Agentur für Arbeit Saarland, chargés de mission pour l'apprentissage transfrontalier. Avec le soutien de EURES-T-Rhin Supérieur. Mars 2017.*

*Avis juridique : Les informations suivantes ont été recueillies et traduites consciencieusement afin de vous présenter la situation actuelle. Néanmoins, étant donné les changements possibles des réglementations en vigueur, d'éventuelles erreurs ne peuvent être exclues. La clause de non responsabilité s'applique à toutes les informations délivrées dans la présente publication.*



# L'APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### TU EFFECTUES :

- la **partie théorique** de ton apprentissage dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) lorrain et
- la **partie pratique** dans une entreprise en Sarre. Le rythme d'alternance varie selon la formation suivie.

L'apprentissage sera validé par un **diplôme français**. Si tu le souhaites et si les conditions sont remplies, tu pourras te présenter aux épreuves de l'examen allemand et ainsi acquérir, en complément, le diplôme allemand.

## QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- acquérir une **première expérience** professionnelle dans le pays voisin
- **enrichir tes connaissances** sur la culture d'entreprise allemande et acquérir de nouvelles pratiques et techniques professionnelles
- améliorer tes connaissances en langue professionnelle **allemande**
- t'ouvrir des **perspectives de carrière** dans les deux pays

## QUI PEUT LE FAIRE ?

### TOUS LES JEUNES

- ayant entre 16 et 30 ans révolus
- préparant un diplôme de niveau IV ou V (CAP, BP, Bac Pro etc.) ou un diplôme de niveau III (BTS)
- maîtrisant suffisamment la langue allemande pour comprendre et se faire comprendre dans l'entreprise en Allemagne
- inscrits dans un CFA lorrain pour la partie théorique de l'apprentissage

# QUELLES SONT LES MODALITÉS ?

## LE DÉROULEMENT

### L'APPRENTI :

- signe avec une entreprise en Sarre un contrat d'apprentissage qui applique le droit du travail allemand
- s'inscrit dans un établissement de formation publique en Lorraine (ou est inscrit par son employeur)
- réalise son apprentissage en alternant les lieux de formation (entreprise allemande & CFA lorrain)
- passe son diplôme français

En option et sous réserve que les conditions requises soient remplies, il existe la possibilité d'une **double qualification** (admission aux examens allemands). Pour plus de renseignements, prend contact avec les chargés de mission.

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

### LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE APPLIQUE LE DROIT DU TRAVAIL ALLEMAND.

Il est édité et enregistré par l'institution compétente du côté allemand (Industrie-und Handelskammer, Handwerkskammer ou Landwirtschaftskammer).

Ton temps de travail en entreprise s'accorde sur le temps de travail d'un salarié à temps plein tel qu'il est fixé dans la réglementation et en vigueur dans l'entreprise.

## LA RÉMUNÉRATION

En tant qu'apprenti qui effectue sa formation pratique en Allemagne, tu obtiendras une **rémunération fixée par le droit allemand**. Si la profession est régie par une convention collective, ta rémunération est au moins égale à ce que prévoit celle-ci. Dans le cas contraire, la rémunération sera celle appliquée par l'organisme professionnel.

Pour une orientation sur les rémunérations en vigueur pour chaque métier, consulte le site [www.berufenet.arbeitsagentur.de](http://www.berufenet.arbeitsagentur.de)



## PROTECTION SOCIALE

Tu bénéficieras de la **même protection sociale** que les autres salariés de l'entreprise (maladie, soins, retraite, chômage) aussi bien durant le temps passé en centre de formation qu'en entreprise. Il en va de même pour l'assurance-accident, dont les coûts sont pris en charge par l'entreprise. Les coûts d'assurance maladie, retraite et chômage sont pris en charge pour partie par l'employeur et pour partie par toi-même (ces charges sont prélevées sur ton salaire).

Avant d'intégrer ton apprentissage transfrontalier, tu devras choisir librement ton affiliation parmi les quelques 120 caisses d'assurance maladie légales en Allemagne. Il suffit d'indiquer ton choix à l'employeur, qui se charge alors de l'inscription. Ensuite, la caisse d'assurance maladie te fait parvenir ta carte d'assurance. La carte est juste valable pour la durée d'affiliation. Un changement de caisse maladie est en principe possible. Renseigne-toi auprès de ta caisse d'assurance maladie. Afin de pouvoir te faire soigner en France tu devras te procurer le formulaire S1 de ta caisse d'assurance maladie allemande et le présenter auprès de la CPAM.

## FISCALITÉ

En règle générale, le salaire, comme le salaire d'apprenti, est imposable dans le pays d'activité professionnelle. Dans les zones frontalières comme celle de la Sarre et de la Lorraine, il existe cependant des exceptions. Les chargés de mission sauront te donner des informations détaillées.

## AIDES À L'APPRENTI

Un apprenti peut bénéficier des **aides de la Région Grand Est** relatives au transport, à l'hébergement, à la restauration et au premier équipement selon les modalités habituelles (remboursement des trajets du domicile au centre de formation à hauteur de 0,04€ par km dans la limite de 150 km). Pour tout renseignement, contacte ton centre de formation.

# LES ÉTAPES



Pour toutes les étapes, deux chargés de mission « apprentissage transfrontalier » sont à ta disposition pour t'accompagner, te conseiller et t'aider. N'hésite donc pas à prendre contact avec Franziska PRINZ et Julien ROBICHON qui sauront répondre à tes questions (coordonnées page 8).

.....

## CHOISIR TA FORMATION

Le Guide de l'apprentissage Grand Est présente toutes les formations en apprentissage dispensées en Lorraine, les coordonnées des centres de formation, des informations sur le statut d'apprenti etc. Ce guide est téléchargeable sur le site de l'ONISEP (<http://www.onisep.fr>).

## TROUVER UNE ENTREPRISE EN ALLEMAGNE

Contacte les chargés de mission qui sont à la source de ces informations et qui t'orienteront vers les différentes possibilités pour trouver une entreprise en Allemagne.

### LES SITES INTERNET POUR RECHERCHER UNE ENTREPRISE

Bundesagentur für Arbeit

[www.jobboerse.arbeitsagentur.de](http://www.jobboerse.arbeitsagentur.de)

IHK Saarland

[www.ihk-lehrstellenboerse.de](http://www.ihk-lehrstellenboerse.de)

HWK Saarland

[www.hightech-handwerk.de](http://www.hightech-handwerk.de)

Informe-toi également sur les **différents salons et forums de la formation et de l'emploi** qui sont organisés tout au long de l'année en Lorraine et en Sarre et où tu peux entrer en contact directement avec des employeurs.



## CANDIDATER AUPRÈS D'UNE ENTREPRISE

En Allemagne, les entreprises recrutent leurs apprentis très tôt, les plus grandes s'y prennent jusqu'à un an à l'avance ou plus ! Il est donc nécessaire, une fois ton projet de formation bien défini, de démarrer tes recherches le plus tôt possible et de constituer un dossier de candidature.

## COMMENT POSTULER ?

Une fois la formation choisie et l'entreprise identifiée, ton **dossier de candidature en allemand** devra comprendre, dans la mesure du possible, les éléments suivants :

- page de couverture
- lettre de motivation
- CV signé avec photo portrait
- copies des derniers diplômes et bulletins de note
- copies des attestations de stage, certificats de travail etc.

De nombreux modèles de CV et de lettre de motivation en allemand sont disponibles sur les sites suivants :

<http://bwt.planet-beruf.de>

[www.europass.cedefop.europa.eu/fr/home](http://www.europass.cedefop.europa.eu/fr/home)

[www.ec.europa.eu/eures](http://www.ec.europa.eu/eures)

# CONTACT

## DEUX CHARGÉS DE MISSION "APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER" POUR TE PROPOSER UN SOUTIEN INDIVIDUALISÉ

Deux chargés de mission apprentissage transfrontalier te proposent un soutien et un suivi tout au long des différentes étapes de ton projet d'apprentissage transfrontalier. Informations ciblées, recherches d'entreprises, conseil pour le dossier de candidature, préparation à l'entretien, et accompagnement dans les démarches jusqu'à la signature du contrat d'apprentissage.



N'hésite pas à contacter  
**FRANZISKA PRINZ** et /ou

**JULIEN ROBICHON** pour mener à bien ton projet personnel :

Tél : + 49 681 944 2205

Saarbruecken.Grenzueberschreitende-Ausbildung@arbeitsagentur.de

Agentur für Arbeit Saarbrücken : Hafenstrasse 18 - 66111 Saarbrücken



**Une conseillère mobilité** se tient également à ta disposition

pour répondre à tes questions à l'IHK Saarland :

**CHARLOTTE SCHNEIDERS** - Mobilitätsberaterin

Tél : + 49 681 9520 757 - charlotte.schneiders@saarland.ihk.de

**POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA RECHERCHE D'EMPLOI EN SARRE,  
EN LORRAINE ET DANS LA GRANDE RÉGION :**

[WWW.EURES-GRANDEREGION.EU](http://WWW.EURES-GRANDEREGION.EU)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR L'APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER DANS  
L'ALSACE, LE BADE-WURTEMBERG ET LE SUD DE LA RHÉNANIE-PALATINAT :**

[REUSSIRSANSFRONTIERE.EU](http://REUSSIRSANSFRONTIERE.EU)



AVEC LE SOUTIEN  
FINANCIER DE :



EN PARTENARIAT  
AVEC :

